

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2013

**RAPPORTS
DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice du 1^{er} Janvier 2013 au 31 Décembre 2013

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2013

SOMMAIRE

- I. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

- II. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

AIDES

Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2013

RAPPORT

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association AIDES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « continuité d'exploitation » du paragraphe 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous estimons que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard du principe de la continuité d'exploitation, auquel il est fait référence dans la première partie de notre rapport et au point 2 de l'annexe.

- Le point 2.6 de l'annexe expose en page 19 et suivante, les règles et méthodes comptables relatives aux traitements des subventions d'exploitation et des fonds dédiés. Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points.

- Le point 14.2 de l'annexe expose en page 40, la nature et les principes retenus pour l'estimation des provisions.
Nous nous sommes assurés du bien-fondé des estimations retenues et de la pertinence des informations données en annexe relatives à ce poste, en particulier concernant la provision pour charge relatif au plan de sauvegarde de l'emploi, également décrite au point 1.4 de l'annexe comptable (page 14). Pour cette provision, nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations sur la base des éléments disponibles à ce jour.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans le point 19 de l'annexe (page 50 et suivantes), font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait au Tourne,
Le 22 mai 2014



P/ DEIXIS
Jean-Luc BEY
Commissaire aux comptes et Mandataire social

COMPTES ANNUELS



Membre de la Coalition Internationale Sida



Association AIDES

Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

SOMMAIRE

1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	12
1.1. Soutien mutuel entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus)	12
1.2. Poursuite des actions de marketing de rue au Québec	13
1.3. Soutien du Fonds de dotation contre le sida LINK	14
1.4. Projet de plan de sauvegarde de l'emploi	14
1.5. Analyse de l'activité	15
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	16
2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	17
2.2. Immobilisations financières.....	18
2.3. Stocks	18
2.3.1. Stocks de produits de prévention et de promotion.....	18
2.3.2. Stocks d'œuvres d'art.....	18
2.4. Créances	19
2.5. Disponibilités et concours bancaires courants	19
2.6. Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés.....	19
2.7. Traitement des subventions d'investissement.....	20
2.8. Fonds dédiés sur dons et legs affectés.....	21
2.9. Legs	21
3. ENGAGEMENTS HORS BILAN	21
3.1. Engagements donnés.....	21
3.2. Engagements reçus	23
4. TABLEAU DE MOUVEMENT DES FONDS ASSOCIATIFS	24
5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES 2013	24
6. DECOMPOSITION DU RESULTAT PAR REGION	24
7. RESULTAT SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEURS	26
7.1. Résultat sous contrôle de tiers financeurs 2013.....	26
7.2. Affectation des résultats antérieurs à 2013	28
8. FILIALES ET PARTICIPATIONS	31
9. ENTREPRISES LIEES	31
10. REMUNERATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS	33
11. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	33
12. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	34
13. COMMENTAIRES SUR LES IMMOBILISATIONS	37
14. COMMENTAIRES SUR LES PROVISIONS	40
14.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions	40
14.2. Nature des provisions	40
15. COMMENTAIRES SUR L'ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES	42
15.1. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an	42
15.2. Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus.....	42
15.3. Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice.....	42
16. COMMENTAIRES SUR LES FONDS DEDIES	47
17. STRUCTURE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	47
18. DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES	48
19. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	50
19.1. Présentation des ressources	52
19.2. Présentation des emplois	53
19.3. Modalités de répartition du financement des emplois	56
19.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES	59
19.4.1. Campagnes de publicité offertes	59
19.4.2. Autres dons en nature.....	60
19.5. Etat des effectifs bénévoles.....	61

PREMIERE PARTIE :

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2013

BILAN

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net 31/12/2013	Net 31/12/2012
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	35 904	35 904		
Concession, brevets et droits similaires	42 179	37 488	4 691	4 984
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	418 535		418 535	418 535
Constructions	3 386 738	1 196 370	2 190 368	2 355 757
Installations techniques, matériel et outillage industriel	178 775	131 069	47 706	44 794
Autres immobilisations corporelles	4 311 316	2 666 200	1 645 117	1 255 810
Immobilisations en cours	13 619		13 619	710 323
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	44 037		44 037	40 820
Prêts	638 613		638 613	788 603
Autres immobilisations financières	331 701	36 105	295 596	297 574
ACTIF IMMOBILISÉ (I)	9 401 418	4 103 135	5 298 283	5 917 199

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	99 950	89 955	9 995	10 095
Stocks de marchandises				
CRÉANCES D'EXPLOITATION (3)				
Avances, acomptes versés sur commandes	4 216		4 216	6 361
Créances usagers et comptes rattachés	299 518	7 374	292 144	364 791
Autres créances	3 726 661		3 726 661	4 172 150
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	25 473		25 473	25 442
Disponibilités	412 425		412 425	248 274
Charges constatées d'avance (3)	353 879		353 879	407 066
ACTIF CIRCULANT (II)	4 922 123	97 329	4 824 794	5 234 180
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	14 323 541	4 200 464	10 123 077	11 151 379
------------------------------	-------------------	------------------	-------------------	-------------------

(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an			95 767	223 717
(3) Dont à plus d'un an			91 414	52 221
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle			170 805	489 317
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	31/12/2013	31/12/2012
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819	1 327 819
Dont legs & dons contrepartie d'actifs immo. , subv. d'inv. affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 154 620	926 487
Report à nouveau	(2 930 233)	(1 998 090)
Résultat de l'exercice (Excédent ou déficit) (4)	(2 373 939)	(1 296 569)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Report à nouveau des résultats sous contrôle des tiers financeurs	(65 304)	550 014
Ecarts de réévaluation	1 608 337	1 608 337
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	624 552	660 985
Provisions réglementées	40 000	40 000
TOTAL (I)	(614 148)	1 818 983
Comptes de liaison (II)		(0)
Provisions pour risques et charges	2 395 273	419 364
TOTAL (III)	2 395 273	419 364
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	362 140	333 542
Sur autres ressources		15 000
TOTAL (IV)	362 140	348 542
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 131 772	1 649 348
Emprunts et dettes financières divers (3)	35 822	36 651
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 578 659	1 583 990
Dettes fiscales et sociales	2 678 355	2 848 937
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		698 894
Autres dettes	309 270	505 897
Produits constatés d'avance (1)	1 245 934	1 240 774
TOTAL (V)	7 979 813	8 564 489
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	10 123 077	11 151 379
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)	6 653 025	7 749 732
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des av. & acpt. recus sur cdes en cours)		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeur de banque	824 681	737 340
(3) Dont emprunts participatifs		
(4) Dont Compte 1201 : Excédent	607 901	229 470
Dont Compte 1291 : Déficit	211 541	575 190
Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
ENGAGEMENTS DONNES :		

COMPTE DE RESULTAT

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	31/12/2013	31/12/2012
Ventes de marchandises		
Prestations de services	56 429	29 079
Produits des activités annexes	90 066	104 457
MONTANTS NETS DES PRODUITS D'EXPLOITATION	146 496	133 536

Production stockée	(1 000)	(1 500)
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	19 782 663	19 302 070
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	715 953	551 439
Collectes	18 792 751	19 130 692
Cotisations	58 434	15 753
Autres produits	270 825	251 614
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1) (I)	39 766 122	39 383 604

CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnement		
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]		
Autres achats et charges externes (2)	15 044 510	16 692 107
Impôts, taxes et versements assimilés	1 683 242	1 657 825
Salaires et traitements	13 340 271	13 099 551
Charges sociales	6 445 010	6 425 837
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	694 757	559 798
Dotations aux provisions sur immobilisations		43 996
Dotations aux provisions sur actf circulant	7 374	4 813
Dotations aux provisions pour risques et charges	2 245 570	117 600
Autres charges	2 538 435	2 646 369
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3) (II)	41 999 170	41 247 895

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(2 233 048)	(1 864 291)
---	--------------------	--------------------

Compte de Résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	31/12/2013	31/12/2012
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	(2 233 048)	(1 864 291)
Bénéfice attribué ou perte transférée (IV) Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation (4)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	569	463
Reprises sur provisions et transferts de charges	2 693	2 979
Différences positives de change	19	66
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers (V)	3 280	3 509
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	2 811	9 477
Intérêts et charges assimilées (5)	107 670	54 486
Différences négatives de change	158	43
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	51	
Total des charges financières (VI)	110 691	64 006
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	(107 410)	(60 497)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II) + (V - VI)	(2 340 458)	(1 924 788)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	95 944	106 559
Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 917	6 694
Reprises sur provisions et transferts de charges	98 261	240 302
Total des produits exceptionnels (VII)	198 122	353 554
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	170 329	327 135
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	47 677	16 001
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	(0)	8 960
Total des charges exceptionnelles (VIII)	218 006	352 097
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(19 884)	1 458
Impôts sur les bénéfices (IX)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	39 967 524	39 740 667
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX)	42 327 867	41 663 997
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE	(2 360 342)	(1 923 330)
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	228 237	923 189
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	241 834	296 428
EXCEDENT OU DEFICIT	(2 373 939)	(1 296 569)

Compte de Résultat (Troisième Partie)

(1) Dont produit afférents à des exercices antérieurs dont redevances sur crédit-bail mobilier		
(2) dont redevances sur crédit-bail immobilier		
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(4) dont produit concernant des entreprises liées		
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées		

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS		
Bénévolats	5 387 200	5 191 914
Prestation en nature	2 043 332	1 907 606
Dons en nature		
	TOTAL	7 430 532
		7 099 520
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à dispo gratuite des biens		
Prestations	2 043 332	1 907 606
Personnel bénévole	5 387 200	5 191 914
	TOTAL	7 430 532
		7 099 520

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui sont :

- La continuité de l'exploitation,
- La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- L'indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, édités par le plan comptable général 1999 (CRC N°99-03 et ses règlements modificatifs), ainsi que par le plan comptable de la vie associative et le règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. Faits marquants de l'exercice

1.1. Soutien mutuel entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus)

La Coalition Internationale Sida (Plus) a été lancée le 2 juin 2008.

Elle a pour but de :

- de promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection à VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale,
- de soutenir techniquement et matériellement ses membres et ses partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs,
- de mener des actions de solidarité internationale, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire,
- de défendre les intérêts matériels et moraux de l'Union, d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.

Au 31 décembre 2013, elle compte treize adhérents composés :

- des quatre membres fondateurs : AIDES en France, ARCAD SIDA au Mali, la COCQ-Sida au Québec et l'ALCS au Maroc,
- de six membres : ARAS en Roumanie, KIMIRINA en Equateur, Groupe Sida Genève en Suisse, l'ANSS au Burundi, REVS+ au Burkina Faso et PILS à Maurice,
- et de trois partenaires : AMO-CONGO en République Démocratique du Congo, IDH en Bolivie et GAT au Portugal.

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition, les 4 associations membres ont versé en 2013 un apport ; la part versée par AIDES s'élève à 2 000 K€ (pour 1 700 K€ en 2012).

De même, les membres ont bénéficié d'un apport financier versé par la Coalition d'un montant de 100 K€ ainsi que d'un appui technique pour certains d'entre eux.

L'apport de Plus à AIDES est un apport en numéraire qui ne comporte par de condition résolutoire d'affectation par l'apporteur à un projet définit. Comme en 2012, cet apport a donc été constaté dans un compte de racine 7583 « apport non affecté » pour 100 K€.

1.2. Poursuite des actions de marketing de rue au Québec

Le partenariat visant à soutenir des actions de collecte de rue entre la Fondation Québécoise Sida (FQS) et AIDES s'est poursuivi en 2013 sur la base du nouveau protocole d'accord entre AIDES et la Fondation Québécoise du Sida ainsi que d'une nouvelle convention de partenariat régissant les relations financières entre la Fondation, la CIS (Coalition Internationale Sida) et AIDES signés en avril 2010.

Ces accords ont pour objet :

- le financement par la Fondation Québécoise Sida des actions menées par des organismes de lutte contre le VIH/Sida. Soutenue par des associations qui sont des actrices majeures de la lutte contre le VIH/sida (AIDES, COCQ-SIDA), la Fondation s'engage à combattre la propagation du VIH/sida et à soutenir les personnes séropositives du Québec et des pays africains dans lesquels œuvrent les Membres et Partenaires africains de la CIS,
- la mise en place par la Fondation d'opérations de collecte de rue avec le recrutement de donateurs par prélèvements automatiques et par le biais d'un prestataire externe spécialisé dans ce type de collecte,
- les fonds collectés lors des opérations sont dédiés de manière équitable au financement des actions internationales de lutte contre le Sida menées en Afrique par la CIS, ses Membres ou Partenaires africains et des actions québécoises de lutte contre le sida menées par les Membres de la Fondation.

Le montant des avances remboursables réalisées par AIDES au profit de la FQS, pour financer les opérations de collecte, entre juillet 2007 et le 31 décembre 2013, s'élève à 1 820 K€.

Les avances remboursées, depuis le début du partenariat, par la FQS s'élèvent au 31 décembre 2013 à 1 739 K€.

A la clôture de l'exercice 2013, le montant du prêt apparaissant à l'actif du bilan est de 81 K€.

1.3.Soutien du Fonds de dotation contre le sida LINK

LINK est un fonds de dotation créé pour financer et soutenir, par tous moyens, le développement des programmes d'intérêt général de lutte contre le sida et ses maladies associées en France et à l'étranger dans le respect des droits, de l'identité et de la dignité de chacun.

Ce partenariat s'est poursuivi en 2013 au même titre que l'année 2012 par :

- L'organisation par le fonds de dotation LINK d'un dîner de soutien compte tenu de l'engagement et de la capacité des membres du fonds à recruter des participants au titre de ce dîner,
- Le versement par le fonds de dotation LINK à l'association AIDES des bénéfices générés par cette manifestation pour le financement de ses actions.

La participation du fonds de dotation LINK devant être reversée à AIDES au titre de la soirée du 18 novembre 2013 s'élève à 200 K€.

Au 31 décembre 2013, le solde des fonds à verser par LINK concernant le dîner s'élève à 150 K€.

1.4.Projet de plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)

Face à l'aggravation des difficultés économiques auxquelles l'association doit faire face depuis 2012, la direction a annoncé le projet de mise en place d'un PSE au CCE du 12 décembre 2013 et les mesures sociales d'accompagnement ont été présentées les 21 et 22 Janvier 2014 au Comité Central d'Entreprise (CCE) de AIDES.

Le PSE prévoit la suppression de 65 postes (dont 58 occupés à ce jour), la création de 22 postes et la modification de 4 postes.

Le chiffrage du « coût du PSE » intègre différentes hypothèses de coûts variables dans la mesure où le nombre de reclassements internes, de départs volontaires et le nombre de licenciements effectifs ne sera connu qu'au terme de la procédure mi 2014.

Ce chiffrage intègre également des hypothèses de charges fixes (mais dont le montant ne peut pas non plus être définitif à ce jour).

Une partie des charges liées au projet de PSE ont été provisionnées sur les comptes 2013, il s'agit de :

- Indemnités de licenciement,
- Indemnités de Préavis (reversées au pôle emploi),
- DIF - Droit Individuel à la Formation (reversés au pôle emploi),
- Aides diverses (dont formations),
- Honoraires (Conseil, Cabinet de reclassement).

Ces charges sont estimées à 2 000 K€.

Sur les comptes 2014, les charges liées au projet de PSE seront les suivantes :

- Congés payés des salariés partants.
- Frais de réunions extraordinaires (CCE, CHSCT, Réunions syndicales, Participation aux plénières de TA)
- Honoraires (experts mandatés par le CCE et CHSCT)

Ces charges sont estimées à 500 K€.

Le dossier de PSE a été transmis le 31 Mars 2014 et homologué par la DIRECCTE d'Ile de France en date 11 avril 2014.

A la clôture de l'exercice 2013, une provision pour risques et charges a été constatée, apparaissant au passif du bilan pour un montant de 2 000 K€.

1.5. Analyse de l'activité

L'exercice 2013 se solde par un déficit de (2 374 K€), représentant environ 5,69% du budget 2013.

Le résultat 2013 se décompose de la manière suivante :

- Un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 608 K€ et un déficit sous contrôle de tiers financeurs de (212 K€), soit un résultat net cumulé de 396 K€ dégagé sur les établissements médico-sociaux et donc sous contrôle de la tutelle (cf 7. Résultat sous contrôle de tiers financeurs des établissements CAARUD),
- Le résultat propre de AIDES déficitaire de (2 770 K€).

Le montant des fonds associatifs diminue de 134 %, en passant de 1 819 K€ en 2012 à (614 K€) en 2013. Il faut noter que dans ces (614 K€) de fonds associatifs, 1 155 K€ constitue une réserve CAARUD susceptible d'impacter les résultats des exercices futurs en amputant d'autant les fonds propres.

L'exercice 2013 se solde donc comme en 2012 par un déficit conséquent, dégradant les fonds propres de l'association, lesquels passent à un niveau négatif de (614 K€).

L'année 2013 a été marquée par l'annonce en Comité Central d'Entreprise le 12 décembre 2013 d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, impactant les comptes de l'exercice avec une provision pour risques et charges de 2 000 K€.

Le niveau de financement public (CPAM/CAARUD, DGS, ARS etc ...) est en hausse de 553 K€ entre 2012 et 2013 pour atteindre 19,5 M€.

La variation de la part des financements publics s'explique par :

- Une hausse de 1 M€ des financements CPAM pour les établissements médico-sociaux,
- La montée en charge des actions de dépistage (TROD) qui a permis de générer +477 K€ de produits supplémentaires en 2013 pour 42 895 TROD réalisés,
- Et enfin l'octroi d'une dotation exceptionnelle de 500 K€ de la CNAM.

La dotation DGS a été maintenue en 2013 à 3 138 K€ (dont 30 K€ destinés au financement de la coordination du TRT5 / Groupe inter associatif Traitements & Recherche Thérapeutique).

La tendance baissière des financements historiques de AIDES (principalement les crédits d'intervention sur la prévention) se confirme avec :

- - 417 K€ de financements ARS entre 2012 et 2013 pour atteindre 5,36 M€, soit une baisse de 7,22%. Depuis 2009, la baisse des financements ARS représente - 1 549 K€ (-22,43%).
- La poursuite du désengagement des collectivités locales avec - 256 K€ par rapport à 2012.
- L'arrêt de deux programmes cofinancés par l'Agence Française de Développement sur les actions menées à l'international.

Les dons ont baissé en 2013 de - 338 K€ par rapport à 2012. Il s'agit de la première baisse sur les financements privés enregistrée depuis 2005. Tenant compte de la nécessité d'investir pour l'avenir dans un contexte de baisse des financements publics, un investissement en collecte de rue correspondant à 60 257 heures de programme a été réalisé (contre 75 274 heures en 2012). Par ailleurs, les legs ont enregistrés une baisse de 795 K€ en 2013.

2. Principes, règles et méthodes comptables

Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2013, l'association fait apparaître un résultat déficitaire net de - 2.374 K€, un résultat d'exploitation négatif de - 2.247 K€ et des fonds associatifs négatifs de - 614 K€.

La dégradation des indicateurs ci-dessus s'explique par la stagnation des produits, la progression des charges et par la constatation d'une provision significative relative au plan de sauvegarde de l'emploi.

L'association a décidé de maintenir la convention comptable de la continuité d'exploitation pour la présentation de ses comptes annuels au 31/12/2013 en raison des éléments suivants :

- Le budget 2014 validé par le conseil d'administration conduit à constater un retour à l'équilibre financier. Il est souhaité de constater un excédent en 2014 afin de reconstituer les fonds propres de la structure ;
- La mise en place d'un plan d'économies des postes de charges de fonctionnement (mesures déjà enclenchées en fin 2013 et qui devraient pleinement se mesurer en 2014) ;
- Le gel des primes annuelles des salariés et des augmentations ;
- Le plan de sauvegarde de l'emploi initié fin 2013 et réalisé en 2014.

2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Evaluation de la valeur brute des immobilisations

A compter du 1er janvier 2005, l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation de nos actifs immobiliers et à déterminer des durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). En l'absence de valeur résiduelle mesurable et significative, ces dernières n'ont pas été exclues des bases d'amortissement.

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Le mode d'amortissement retenu est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'association.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue (Cf. : note 13 page 36) :

- | | |
|---|-------------------------|
| ▪ Frais de recherche et développement (site Internet) | Linéaire sur 3 ans |
| ▪ Logiciels : | Linéaire sur 1 an |
| ▪ Autres immobilisations incorporelles | Linéaire sur 1 an |
| ▪ Constructions / approche par composants | |
| ▪ Gros œuvre, structure, parking | Linéaire sur 50 ans |
| ▪ Façade, étanchéité, couverture | Linéaire sur 20 ans |
| ▪ IGT (chauffage, climatisation, ascenseurs) | Linéaire sur 15 ans |
| ▪ Agencements | Linéaire sur 12 ans |
| ▪ Agencements et aménagements des constructions | Linéaire sur 3 à 10 ans |
| ▪ Matériel et outillage | Linéaire sur 3 à 10 ans |

▪ Matériel de transport	Linéaire sur 1 à 5 ans
▪ Matériel de bureau	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Matériel informatique	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Mobilier	Linéaire sur 2 à 10 ans
▪ Autres matériels	Linéaire sur 4 à 5 ans

2.2. Immobilisations financières

Valorisation des autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des titres ainsi que les frais d'acquisition.

Valorisation des autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée de la valeur historique.

Dépréciation des immobilisations financières

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépréciations d'immobilisations financières constatées concernent principalement la dépréciation de dépôts de garanties sur locaux pris par l'association.

Au 31 décembre 2013, AIDES détient 100 % des titres de la société AIDES EVENTS, pour une valeur de 10 K€.

Les comptes annuels de la société AIDES EVENTS arrêtés au 31 décembre 2013, font ressortir des capitaux propres positifs. Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été comptabilisée.

2.3. Stocks

2.3.1. Stocks de produits de prévention et de promotion

Un suivi des stocks de produits de prévention et de promotion est effectué en extracomptable au sein du réseau. Il n'apparaît plus de stock au bilan. Toutefois, ces produits, traités comptablement comme des consommables, peuvent faire l'objet d'écritures en Charges Constatées d'Avance à la clôture de l'exercice, selon les situations rencontrées dans le réseau.

2.3.2. Stocks d'œuvres d'art

Valorisation des stocks

Les œuvres d'arts données par des artistes, destinées à être revendues, et présentes en stocks au 31 décembre 2013, ont été valorisées dans les comptes de AIDES pour leur valeur de mise à prix lors de vente aux enchères d'art contemporain agréée au profit de AIDES.

Au 31 décembre 2013, le stock d'œuvre d'art est de 100 K€. Les stocks d'œuvres d'art enregistre une variation de négatif de (1 K€).

Dépréciation des stocks

Une dépréciation peut être constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de réserve.

Au 31 décembre 2013, la provision pour dépréciation des stocks a été réajustée, pour atteindre un montant de 90 K€.

Par mesure de prudence, le stock d'œuvres d'art est provisionné à hauteur de 90% de sa valeur comptable.

2.4.Créances

Valorisation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale ; cette analyse est menée au « cas par cas ».

Au 31 décembre 2013, le niveau de dépréciation des créances reste faible (7,4 K€).

(Cf. : note 14 page 39)

2.5.Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités et concours bancaires courants sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Les disponibilités et liquidités immédiates en devises existant à la clôture de l'exercice sont converties en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change au comptant et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice (non applicable pour cet exercice).

Les comptes bancaires fusionnés des différents établissements de l'Association font l'objet d'une compensation entre soldes débiteurs et soldes créditeurs. Il résulte de cette compensation un solde unique qui apparaît à l'actif ou au passif du bilan.

2.6.Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés

Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en

produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en compte de classe 74 - subventions d'exploitation. La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Lorsque le financeur refuse le report de consommation des fonds sur l'exercice suivant, le reliquat de subvention non consommé est constaté en dette, en subvention à reverser.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

En 2006, AIDES a obtenu la création d'Etablissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) relevant du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13). A ce titre, les produits de tarification globale liés au secteur médico-social ne font pas l'objet d'une écriture en fonds dédiés mais apparaissent en résultat. Ce résultat fait l'objet d'une affectation de résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

(Cf. : note 16 page 47)

2.7. Traitement des subventions d'investissement

Principe

Certaines immobilisations acquises par AIDES font l'objet d'une subvention de la part des financeurs. Ainsi, la subvention est comptabilisée lorsque l'immobilisation est inscrite à l'actif.

Quote-part de subvention virée au compte de résultat

Les subventions sont rapportées au compte de résultat d'une somme égale au montant de la dotation aux amortissements acquise ou créée au moyen de la subvention.

Sortie de la subvention d'investissement suite à la sortie de l'immobilisation financée

La subvention d'investissement suit le même régime que l'immobilisation qu'elle finance : en cas de sortie d'actif de l'immobilisation, la subvention d'investissement est également sortie du bilan. La partie de la subvention non rapportée au compte de résultat est soldée par un produit exceptionnel.

Subvention totalement amortie

Lorsque les subventions d'investissement sont totalement amorties, elles sont sorties du bilan, et ce, même si le bien figure toujours inscrit à l'actif de l'association.

2.8.Fonds dédiés sur dons et legs affectés

Ces fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan, lorsque la partie des ressources collectées auprès des donateurs et affectées par eux, n'ont pas encore été employées avant la fin de l'exercice.

2.9.Legs

Lors de la réalisation effective et définitive des biens meubles et immeubles, le compte correspondant de produits est crédité du montant exact et définitif de la vente, net des charges d'acquisitions ayant grevé le bien pendant sa transmission.

En ce qui concerne les legs en cours de réalisation, le montant global de ces legs est inscrit dans la poste « Autres dettes » au niveau du bilan (encaissements partiels).

3.Engagements hors bilan

3.1.Engagements donnés

3.1.1.Crédit-bail

Les redevances de crédit-bail restant à verser se décomposent de la manière suivante :

(en €)	31/12/2013	31/12/2012
Redevances à payer à moins d'un an	136 506	163 903
Redevances à payer de 1 à 5 ans	204 158	264 899
Redevances à payer à plus de 5 ans		
Total des redevances à payer	340 664	428 802

3.1.2.Privilèges de prêteurs de deniers, hypothèques et cautions en garantie de loyers

Deux demandes ont été effectuées en 2013 :

- L'association a acheté des locaux dans la Tour Essor à Pantin. Cette acquisition a été financée par emprunt bancaire en 2012 de 430 000 €, ainsi que par un emprunt pour les travaux de 107 000 € en 2013. Ces prêts ont été garantis par privilège de prêteur au profit du Crédit Coopératif.
- L'association a acquis 11 camions. Ces acquisitions ont été financées par un emprunt bancaire. Ce prêt a été garanti par privilège de prêteur au profit du Crédit Coopératif pour un montant de 638 000€.

Au 31 décembre 2013, le montant des engagements liés à des privilèges de prêteurs de deniers, hypothèque, gages et aux cautions en garantie de loyers s'élèvent à 1 447 K€. Ils sont répartis de la manière suivante (en €) :

Origine de l'engagement	Type d'engagement	Profit	Année	Montant
Locaux du siège de la délégation régionale de Grand Est	Privilèges de prêteurs	CC	2007	37 742
Locaux du siège de la délégation régionale de Sud Ouest	Privilèges de prêteurs	CC	2007	57 939
Travaux liés à l'acquisition de l'immeuble Sud Ouest	Hypothèque	CC	2007	
Locaux du siège	Privilèges de prêteurs	CC	2008	55 933
Locaux du siège de la délégation régionale de Grand Ouest	Privilèges de prêteurs	CC	2009	123 793
Locaux de la ville de Saint Denis (Territoire d'action Ile de France)	Cautions en garantie de loyer	CC	2010	70 250
Locaux de Paris 8e (Territoire d'action Ile de France)	Cautions en garantie de loyer	CC	2010	30 540
Locaux de Montreuil (93) (Territoire d'action Ile de France)	Cautions en garantie de loyer	CC	2011	10 000
Locaux du siège	Privilèges de prêteurs	CC	2012 et 2013	473 032
Locaux de Paris 2e (Territoire d'action Ile de France)	Cautions en garantie de loyer	CC	2012	22 920
Locaux de Marseille 1e (Territoire d'action)	Cautions en garantie de loyer	CC	2012	10 800
Achat de camion	Gage sur véhicule	CC	2013	553 670
TOTAL				1 446 619

*Engagements donnés :

Sur l'exercice 2013, l'association s'est portée garant hypothécaire d'un prêt de 850 K€ au profit de l'association Coalition Internationale Sida, en premier rang à hauteur de 350 K€ et en deuxième rang à hauteur de 500 K€.

3.1.3. Engagement en matière de retraite.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du Code du Travail.

Les engagements de l'association en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision comptable mais leur montant est indiqué en annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux : Taux d'actualisation net d'inflation : 3,17 %
Taux de croissance des salaires : 2,00 %
Taux de charges sociales : 43,00%
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Turn over : 10 % pour les cadres et 30 % pour les non cadres

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2013 à 395 K€.

Au 31/12/2012, ces engagements s'élevaient à 421 K€.

3.1.4. Facilité de caisse avec le Crédit Coopératif.

AIDES a conclu avec le Crédit Coopératif une facilité de caisse garantie par des cessions de créances.

Au 31 décembre 2013, le montant garanti sur Dailly s'élève à 1 688 K€.

3.2. Engagements reçus

3.2.1. Legs

Les engagements de legs et donations autorisés en 2013 s'élèvent à 171 K€. Sur ces legs, les encaissements s'élèvent à 2 K€, soit un solde au titre de 2013 de 169 K€, restant à encaisser sur exercices à venir.

Les encaissements réalisés en 2013 sur les legs autorisés antérieurs à 2013 s'élèvent à 233 K€.

Compte tenu des encaissements réalisés en 2013 (235 K€), le solde total des engagements reçus en matière de legs à fin 2013 s'élèvent à 318 K€.

3.2.2. Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune

Au 31 décembre 2010, AIDES a procédé à l'abandon d'une partie de sa créance détenue sur la société AIDES EVENTS, pour un montant de 65 K€. Cet abandon, comptabilisé au résultat exceptionnel, est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 décembre 2011, AIDES EVENTS, conformément aux engagements pris, a remboursé une partie de sa dette à hauteur de 13 K€ (produit exceptionnel pour l'association).

En 2012 et en 2013, la clause de retour à meilleure fortune n'a pas été activée.

3.2.3. Droit individuel à la formation (DIF)

Le volume d'heures de formation cumulé, correspondant aux droits acquis par les salariés au titre du DIF, s'élève au 31 décembre 2013 à 35 402,50 heures dont 810 heures pour les CDD.

4. Tableau de mouvement des fonds associatifs

(en)	31/12/2012	+	-	31/12/2013
Fonds propres	1 327 819			1 327 819
Fonds associatifs sans droit de reprise	-1 999 017	241 369	1 192 219	-2 949 866
Report à nouveau AIDES	926 487	572 520	344 387	1 154 620
Autres réserves				
Résultat de l'exercice	-1 296 570	-2 373 939	-1 296 569	-2 373 939
Autres fonds associatifs	550 940	758 379	1 354 990	-45 671
Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs	1 608 337			1 608 337
Apports de fusion	660 985	-36 434		624 552
Subventions d'investissement nettes	40 000			40 000
Provisions réglementées				
Total mouvements des fonds associatifs	1 018 983	-838 104	1 595 027	-614 148

Entre 2012 et 2013, les fonds associatifs enregistrent une diminution nette de (2 433 K€) qui s'explique principalement par le résultat 2013 déficitaire de (2 374 K€).

Les autres mouvements de fonds propres concernant essentiellement les affectations de résultats sous contrôle de tiers financeurs et les mouvements sur les subventions d'investissement.

5. Evénements postérieurs à la clôture des comptes 2013

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture significatif à mentionner.

6. Décomposition du résultat par région et territoires d'action

L'Association AIDES est composée de 7 régions administratives et du siège, tenant chacune leur propre comptabilité. Les 7 régions administratives constituent 23 territoires d'action. Les actions de AIDES à l'international constituent un territoire d'action à part entière. Au 31 décembre 2013, la répartition des résultats de AIDES par région et par territoire d'action, avant annulation des opérations inter établissements sans impact sur le résultat est la suivante :

(en €)	Total des Charges	Total des Produits	Résultat
AUVERGNE	577 684	616 133	38 469
LANGUEDOC ROUSSILLON	1 673 623	1 383 581	-290 042
MIDI PYRENEES	1 026 511	886 302	-140 209
AUVERGNE GRAND LANGUEDOC	3 277 797	2 886 016	-391 781
GUADELOUPE	512 958	540 621	27 663
GUYANE	958 468	970 160	11 692
MARTINIQUE	346 583	262 864	-83 629
CARAIBES	1 818 019	1 783 744	-24 275
ALSACE	407 843	402 899	-4 945
BOURGOGNE	389 725	354 891	-44 834
CHAMPAGNE ARDENNES	182 892	178 892	-3 899
FRANCHE COMTE	295 245	285 292	-9 954
LORRAINE	894 572	796 651	-97 921
GRAND EST	2 189 276	2 018 726	-161 552
BRETAGNE	1 304 001	1 168 847	-134 054
PAYS DE LOIRE	1 385 288	1 002 640	-382 567
CENTRE	631 428	552 428	-78 999
GRAND OUEST	3 240 635	2 725 916	-518 820
NPDC	1 009 089	906 811	-102 288
NORMANDIE	465 918	425 240	-40 678
PICARDIE	115 539	78 865	-36 674
IDF	5 265 016	4 675 711	-589 305
NORD OUEST ILE DE France	6 855 554	6 086 427	-769 137
PACA	2 225 272	1 989 888	-235 382
RHONES ALPES	1 384 870	1 211 183	-183 787
RHONE ALPES MEDITERRANEE	3 629 242	3 201 072	-419 169
AQUITAINE	1 630 402	1 208 157	-422 245
LIMOUSIN	350 729	487 871	137 142
POITOU-CHARENTES	1 190 132	1 387 558	207 426
SUD OUEST	3 171 263	3 083 586	-77 676
INTERNATIONAL	2 758 881	1 648 326	-1 109 735
ACTIONS REGIONALES	636 676	493 629	-143 047
SIEGE	15 488 382	16 546 434	1 138 052
TOTAL	42 866 918	40 492 979	-2 373 939

Ces résultats intègrent des résultats à tiers détenteurs pour + 396 361 € réparties par région et par territoire d'action de la manière suivante :

(en €)	Résultat tiers détenteurs 2013
AUVERGNE	17 451
LANGUEDOC ROUSSILLON	50 394
MIDI PYRENEES	-1 562
AUVERGNE GRAND LANGUEDOC	66 283
GUADELOUPE	28 018
GUYANE	45 248
MARTINIQUE	0
CARAIBES	73 266
ALSACE	5 220
BOURGOGNE	-3 037
CHAMPAGNE ARDENNES	0
FRANCHE COMTE	-11 025
LORRAINE	-4 698
GRAND EST	-13 638
BRETAGNE	-11 803
PAYS DE LOIRE	-36 272
CENTRE	-11 372
GRAND OUEST	-69 247
NPDC	-3 205
NORMANDIE	-1 398
PICARDIE	0
IDF	-87 044
NORD OUEST ILE DE France	-91 647
PACA	9 572
RHONES ALPES	29 355
RHONE ALPES MEDITERRANEE	38 927
AQUITAINE	199 413
LIMOUSIN	27 142
POITOU-CHARENTES	155 752
SUD OUEST	382 307
SIEGE	0
TOTAL	396 361

Ainsi, le résultat propre de AIDES s'élève au 31 décembre 2013 à (2 770 300 €).

7. Résultat sous contrôle de tiers financeurs

L'Association AIDES a obtenu en 2006 l'autorisation de création d'établissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues).

La création d'établissements CAARUD relève du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13).

Ainsi, contrairement aux autres subventions publiques pour lesquelles est utilisée la notion de fonds dédiés, les produits de tarification globale non consommés ou surconsommés apparaissent dans le passif du bilan en résultat. Ce résultat fait l'objet l'année suivante d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

A noter que l'association gère également des appartements de coordination thérapeutique (dispositif ACT) et un service d'accompagnement à la vie sociale (dispositif SAVS). Ces dispositifs relèvent également du cadre médico-social.

7.1. Résultat sous contrôle de tiers financeurs 2013

Les résultats médico-sociaux détaillés par établissement sanitaire et social se traduisent en 2013 par un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 608 K€ et un déficit sous contrôle de tiers financeurs de (212 K€), soit un résultat net cumulé de +396 K€ pour les activités relevant du milieu médico-social.

A noter cependant que ces résultats à tiers financeurs 2013 intègrent :

- un excédent de 28 K€ sur Saint Martin qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
- un excédent de 45 K€ sur Saint Laurent du Maroni qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
- un excédent de 29 K€ sur l'Isère qui relève du dispositif ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique) soumis à la même réglementation que les CAARUD (Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF),
- un excédent de 20 K€ sur la délégation de Paris (région Nord Ouest Ile de France) qui relève du dispositif SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) soumis également à la réglementation du Code de l'Action Sociale et des Familles- CASF.

En 2013, la répartition des résultats sous contrôle à tiers financeurs par établissement médico-social est la suivante (en €) :

Région	Dpt	Délégation	Budget de Charges CAARUD demandé (yc mesures nouvelles)	Budget de Charges CAARUD accordé (yc mesures nouvelles)	Dotation globale 2013	Résultat excédentaire à tiers financeur	Résultat déficitaire à tiers financeur
AGL	31	Haute Garonne	482 602	429 009	425 291		-1 552
	34	Hérault	352 870	335 154	298 969	31 942	
	30	Gard	229 809	207 773	173 688	18 453	
	63	Puy de Dôme	232 580	226 126	216 854	17 451	
	<i>Sous-total</i>			1 297 861	1 198 062	1 114 802	67 846
GE	25	Doubs	138 531	137 233	126 196		-11 025
	54	Meurthe et Moselle	198 749	174 854	177 697	3 412	
	57	Moselle	149 157	98 190	80 088		-8 107
	67	Bas Rhin					
	58	Nièvre	187 854	190 891	166 078		-3 037
	68	Haut Rhin	131 875	100 549	100 709	5 220	
<i>Sous-total</i>			806 166	701 717	650 768	8 631	-22 169
GO	37	Indre et Loire	243 873	230 914	248 280		-11 372
	29	Finistère	320 706	324 777	268 715		-3 873
	35	Ille et Vilaine	369 447	309 847	275 992		-7 731
	53	Mayenne	144 786	155 324	121 328		-52 989
	85	Vendée	214 787	195 413	143 790	16 717	
	<i>Sous-total</i>			1 293 599	1 216 275	1 058 105	16 717
NOIF	59	Nord Pas de Calais	245 857	196 181	188 763		-3 205
	75	Paris	339 600	233 122	233 757		-72 445
	76	Haute Normandie	119 241	122 433	106 936		-1 398
	95	Val d'Oise	222 973	202 523	147 066		-34 806
	75	SAVS - Paris	220 756	220 756	206 853	20 208	
	<i>Sous-total</i>			1 148 427	975 015	883 375	20 208
RAM	7	Ardèche			0		
	38	Isère	238 949	264 033	264 037	14	
	38	ACT - Isère	175 528	139 939	168 055	29 341	
	83	Var	291 613	270 075	225 656	8 556	
	84	Vaucluse	272 474	239 164	214 484	1 017	
	<i>Sous-total</i>			978 564	913 211	872 232	38 927
SO	16	Charentes	242 481	223 931	207 905	53 314	
	17	Charente Maritime	289 993	283 600	249 206	70 910	
	64	Pau/Bayonne	231 006	209 629	122 235	27 142	
	86	Vienne	233 799	221 391	201 709	39 464	
	87	Haute Vienne	220 933	366 718	254 243	155 752	
	79	Deux Sèvres	224 702	225 252	160 670	35 725	
	<i>Sous-total</i>			1 442 914	1 530 521	1 195 968	382 307
Caraïbes	971	ACT - Saint-Martin	256 171	250 163	254 174	28 018	
	973	ACT - Saint-Laurent	448 256	438 058	248 656	45 248	
	<i>Sous-total</i>			704 427	688 221	502 830	73 265
TOTAL			7 671 958	7 223 022	6 278 078	607 901,41	-211 540,53
TOTAL net			-		-	396 360,88	

7.2. Affectation des résultats antérieurs à 2013

Il appartient au gestionnaire des établissements médico-sociaux de faire une proposition d'affectation des résultats budgétaires (tableau 6-2- du cadre normalisé Compte Administratif) en application de l'article R. 314-51 du CASF modifié par le décret du 7 avril 2006.

L'affectation du résultat est décidée par les ARS, anciennement DDASS/GRSP, qui tient compte des circonstances qui expliquent le résultat.

En l'absence de décision d'affectation, les résultats antérieurs à 2006 ont été affectés l'année suivante dans les comptes de AIDES, en report à nouveau en attente d'affectation (excédentaire ou déficitaire) à tiers financeur.

En 2008, le montant des résultats 2006 et 2007 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation s'élève à 158 K€, dont 165 K€ d'excédent et (7 K€) de perte. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 145 K€ et au compte de report à nouveau pour 13 K€.

En 2009, les résultats antérieurs à 2008 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2009 s'élèvent à 418 K€, dont 568 K€ d'excédents et (150 K€) de pertes. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 422 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour -10 K€ (cf. : note 4 page 24). L'écart de 6 K€ porte sur une régularisation de résultat sur le CAARUD 75 comptabilisée en 2009.

En 2010, les résultats antérieurs à 2009 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2010 s'élève à 387 K€, dont 435 K€ d'excédents et (48 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 355 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (18 K€) (cf. : note 4 page 24).

En 2011, les résultats antérieurs à 2010 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2011 s'élève à 117 K€, dont 426 K€ d'excédents et (309 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 23 K€, en subvention d'investissement pour 9K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 42 K€ (dont des résultats excédentaires affectés à la réduction de charges pour 71 K€) (cf. : note 4 page 24), et à d'autres postes pour 42 K€.

En 2012, les résultats antérieurs à 2011 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2012 s'élève à 207 K€, dont 471 K€ d'excédents et (264 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 138 K€, en subvention d'investissement pour 15 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 34 K€ (dont des résultats excédentaires affectés à la réduction de charges pour 12 K€) (cf. : note 4 page 24), et à d'autres postes pour 20 K€.

En 2013, les résultats antérieurs à 2012 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2013 s'élève à 312 K€, dont 650 K€ d'excédents et (338 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 189 K€, en subvention d'investissement pour 1 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 129 K€ (dont des résultats excédentaires affectés à la réduction de charges pour 49 K€) et à d'autres postes pour (7 K€) (cf. : note 4 page 24).

Au 31 décembre 2013, les résultats nets des établissements médico-sociaux en instance d'affectation de la part des financeurs s'élèvent à (223 K€).

Les fonds propres des établissements médico-sociaux au 31 décembre 2013, y compris les subventions d'investissement, s'élèvent à 2 125 K€ et sont répartis dans les postes suivants :

- 580 K€ de subventions d'investissement nettes des établissements médico-sociaux (1056 K€ en subvention d'investissement brut et 476 K€ de subvention d'investissement rapportée au compte de résultat),
- 1 155 K€ en compte de réserves,
- 396 K€ correspondant au résultat des établissements médico-sociaux 2012
- (44 K€) en report à nouveau,
- (2 K€) de dépenses non opposables aux tiers financeurs,
- 40 K€ de provision pour réserve de trésorerie.

8. Filiales et participations

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des titres détenus sur les filiales et participations :

(en €)	Titres détenus	Brut	Net	Résultat 2013
SASU AIDES EVENTS	100,00%	10 000	10 000	315

La SASU AIDES EVENTS immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 3 décembre 2009 est détenue à 100 % par AIDES. Son objet social est la vente au détail de tous produits de toutes natures, matériels ou immatériels, par correspondance ou Internet.

Le quatrième exercice comptable de la société AIDES EVENTS clos au 31 décembre 2013 se solde par un excédent de 315 € et fait apparaître un montant de capitaux propres de 9 K€.

9. Entreprises liées

AIDES EVENTS :

Le quatrième exercice comptable de la société AIDES EVENTS a été clos le 31 décembre 2013 aussi les opérations réalisées entre AIDES et AIDES EVENTS ont fait l'objet d'une validation réciproque.

Le résultat de la société AIDES EVENTS au 31/12/13 s'élève à 315€ (excédent).

Les postes identifiés dans les comptes de AIDES au 31 décembre 2013 sont :

- des titres immobilisés pour 10 000 €,
- un compte courant AIDES EVENTS créditeur de 35 545 €, apparaissant au passif du bilan.

10. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

La loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants.

L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 € et recevant plus de 50.000 € de subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

C'est en conformité avec ces dispositions réglementaires, et avec l'avis de la commission des études juridiques de la C.N.C.C. (bulletin n° 146 de juin 2007) que les rémunérations 2013 des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de AIDES sont présentés dans l'annexe de façon globalisée :

(en €)	31/12/2013	31/12/2012
Rémunération brute	174 075	218 564
Avantage en nature		
Total	174 075	218 564

Les données concernent un administrateur, un directeur délégué et un directeur régional.

Les dirigeants bénéficient de remboursement de frais sur la base de justificatifs qui font l'objet d'une mention dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes en ce qui concerne le dirigeant bénévole.

11. Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013 est de 175 337 €, et se décompose comme suit :

- honoraires concernant la mission de contrôle légal des comptes pour 123 096 €
- honoraires concernant les diligences directement liées à la mission pour 52 241 €

12. Transactions avec les parties liées

Coalition Internationale du Sida (Plus)

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de la Coalition Internationale du Sida (Plus), les associations membres, dont AIDES fait partie, ont versé un apport au titre de l'exercice 2013. Le montant de l'apport effectué par AIDES est 2 000 K€.

Au 31 décembre 2013, AIDES devait verser encore 150 K€.

De leur côté, les membres ont bénéficié d'un apport financier à hauteur de 100 K€ chacun, dont AIDES, de la part de la Coalition Internationale du Sida. Cet apport ne fait l'objet d'aucune affectation et apparaît en compte 7583 «Apport versé».

Enfin, AIDES facture à la Coalition Internationale du Sida, 4/5^{ème} du secrétaire permanent de AIDES de janvier à août et la moitié de septembre à décembre. Le montant comptabilisé en 2013 est de 99 K€.

Fondation Québécoise du Sida (FQS)

Une convention de partenariat signée initialement en 2007 avec la Fondation Québécoise du Sida s'est poursuivie sur l'exercice 2013. Cette convention a but de soutenir les actions de collecte de rue au Québec.

Au 31 décembre 2010, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élevait à 718 K€.

Au cours l'exercice 2011, de nouvelles avances de trésorerie ont été accordées à la FQS pour 407 K€ et dans le même temps la FQS a remboursé à AIDES la somme de 558 K€.

Au 31 décembre 2011, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élève à 567 K€.

Au cours l'exercice 2012, de nouvelles avances de trésorerie ont été accordées à la FQS pour 80 K€ et dans le même temps la FQS a remboursé à AIDES la somme de 351 K€.

Au 31 décembre 2012, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élève à 297 K€.

Au cours de l'exercice 2013, aucune avance n'a été accordée à la FQS. La FQS a remboursé à AIDES 215 K€.

Au 31 décembre 2013, le montant du prêt inscrit à l'actif du bilan de AIDES s'élève à 81 K€.

Fonds de dotation LINK

Le fonds de dotation LINK a été créé en 2010.

En 2012, LINK a organisé un dîner au mois de novembre 2012 au profit de AIDES.

Le montant net des fonds collectés au titre de cette soirée par LINK et reversé à AIDES, a été provisionné à hauteur de 200 K€.

Au 31 décembre 2013, AIDES a perçu la somme de 160 K€ sur ce dîner, une perte de 40 K€ a donc été constatée.

En 2013, LINK a organisé un dîner au mois de novembre 2013 au profit de AIDES.

Le montant net des fonds collectés au titre de cette soirée par LINK et reversé à AIDES, a été provisionné à hauteur de 200 K€.

Au 31 décembre 2013, AIDES a perçu la somme de 50 K€ sur ce diner.

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement	35 904		
Autres immobilisations incorporelles	84 270		5 887
	120 174		5 887
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	418 535		
Constructions sur sol propre	2 506 590		
Constructions sur sol d'autrui	274 626		1 299
Constructions installations générales	609 489		
Installations techniques et outillage industriel	180 452		13 398
Installations générales, agencements et divers	1 257 417		143 780
Matériel de transport	845 234		683 912
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 832 896		78 166
Emballages récupérables et divers	6 832		
Immobilisations corporelles en cours	710 323		13 619
Avances et acomptes			
	8 642 394		934 173
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	40 820		6 680
Prêts et autres immobilisations financières	1 122 163		122 421
	1 162 983		129 100
TOTAL GÉNÉRAL	9 925 551		1 069 160

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et développ.			35 904	
Autres immobilisations incorporelles		47 978	42 179	
		47 978	78 083	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			418 535	
Constructions sur sol propre			2 506 590	
Constructions sur sol d'autrui		5 265	270 659	
Constructions installations générales			609 489	
Install. techn., matériel et out. industriels		15 074	178 775	
Inst. générales, agencements et divers		169 182	1 232 016	
Matériel de transport		44 013	1 485 132	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		323 726	1 587 336	
Emballages récupérables et divers			6 832	
Immobilisations corporelles en cours	710 323		13 619	
Avances et acomptes				
	710 323	557 260	8 308 983	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		3 462	44 037	
Prêts et autres immo. financières		274 270	970 314	
		277 732	1 014 351	
TOTAL GÉNÉRAL	710 323	882 970	9 401 418	

13. Commentaires sur les immobilisations

La valeur brute de l'actif immobilisé enregistre une diminution nette de 524 K€.

Cette diminution s'explique principalement par :

- Les remboursements de prêts de la Fondation Québécoise du Sida à hauteur de (215 K€).
- La mise au rebut de matériels d'installations générales, agencements et de matériels informatiques pour (492 K€);

Parallèlement à ces diminutions, on note des augmentations de l'actif immobilisé et elles concernent essentiellement :

- L'acquisition de matériels informatiques à hauteur de +74 K€
- Le versement de la cotisation pour l'effort à la construction de l'exercice sous forme de prêt de +59 K€.

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab., de recherche et développ.	35 904			35 904
Autres immobilisations incorporelles	79 287	6 179	47 978	37 488
	<u>115 190</u>	<u>6 179</u>	<u>47 978</u>	<u>73 392</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	555 353	86 850		642 203
Constructions sur sol d'autrui	142 527	35 513	2 753	175 287
Constructions installations générales	337 067	41 812		378 879
Installations techn. et outillage industriel	135 658	10 485	15 074	131 069
Inst. générales, agencements et divers	669 269	125 410	125 469	669 210
Matériel de transport	439 991	233 764	44 012	629 743
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 533 314	154 742	322 418	1 365 638
Emballages récupérables et divers				
	<u>3 813 179</u>	<u>688 577</u>	<u>509 727</u>	<u>3 992 029</u>
TOTAL GÉNÉRAL	3 928 369	694 756	557 704	4 065 421

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	6 179		
	<u>6 179</u>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	86 850		
Construction sur sol d'autrui	35 513		
Constructions installations générales	41 812		
Installations techniques et outillage industriel	10 485		
Installations générales, agencements et divers	125 410		
Matériel de transport	233 764		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	154 742		
Emballages récupérables et divers			
	<u>688 577</u>		
TOTAL GÉNÉRAL	694 756		

Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	40 000			40 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	40 000			40 000

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	419 364	2 245 570	269 661	2 395 273
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	419 364	2 245 570	269 661	2 395 273

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	43 996 35 987 90 855 4 813	2 811 7 374	42 387 2 693 900 4 813	1 609 36 105 89 955 7 374
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	175 651	10 185	50 793	135 043

TOTAL GÉNÉRAL	635 015	2 255 755	320 455	2 570 316
----------------------	----------------	------------------	----------------	------------------

14. Commentaires sur les provisions

14.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions

(en €)	Dotations 2013	Reprises 2013	Dotations 2012	Reprises 2012
Eléments d'exploitation	2 252 944	219 500	166 409	110 965
Eléments financiers	2 811	2 693	8 277	2 979
Eléments exceptionnels	0	98 261	0	225 801
Total	2 255 755	320 455	174 687	339 746

14.2. Nature des provisions

En vertu du principe de prudence comptable, l'ensemble des litiges avec des tiers présentant un risque avéré pour l'association a été provisionné.

Les principaux mouvements concernent :

- Une provision pour risque suite au départ de salariés a été constituée à hauteur de 156 K€,
- Une provision pour charge suite à un plan de sauvegarde de l'emploi à hauteur de 2 000 K€,
- Une reprise de provisions pour dépréciation de 44 K€ pour l'agencement d'un local de Paris 19^{ème},
- Une reprise de 86 K€, de la provision pour risque de non remboursement du prêt octroyé par AIDES à la Fondation Québécoise du Sida.
- Une reprise de provision pour risque suite à la fin des procédures avec des salariés pour 178 K€.

État des échéances des Créances et Dettes

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	638 613	95 767	542 846
Autres immobilisations financières	331 701		331 701
	970 314	95 767	874 547
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	299 518	299 518	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	6 786	6 786	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 815	91 815	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	3 157 492	3 066 078	91 414
Groupe et associés			
Débiteurs divers	470 569	470 569	
	4 026 180	3 934 766	91 414
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	353 879	353 879	
TOTAL GÉNÉRAL	5 350 374	4 384 413	965 961

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	829 663	829 663		
- à plus d' 1 an à l'origine	1 302 109	380 149	921 960	
Emprunts et dettes financières divers	276		276	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 578 659	1 578 659		
Personnel et comptes rattachés	829 512	829 512		
Sécurité sociale et autres organismes	1 455 462	1 455 462		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	393 382	393 382		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	35 546		35 546	
Autres dettes	309 270	309 270		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 245 934	876 929	369 005	
TOTAL GÉNÉRAL	7 979 813	6 653 025	1 326 787	

15. Commentaires sur l'état des échéances des créances et dettes

La mise en place progressive de partenariats pluriannuels avec les bailleurs conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices d'où notre mention des échéances à plus d'un an pour les principaux financeurs.

15.1. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an

(en €)	2013	2012	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	52 221	52 221	0	0%
Ministère des Affaires étrangères		0	0	
INPES		0	0	
Autres collectivités		0	0	
Autres créances	39 193	0	0	
Total	91 414	52 221	0	0,0%

15.2. Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus

(en €)	2013	2012	Var (€)	Var (%)
Union Européenne	0	0	0	
Agence Française de Développement		128 504	-128 504	-100%
Autres financeurs	369 005	0	369 005	
Total	369 005	128 504	240 501	187%

15.3. Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice

(en €)	2013	2012	Var (€)	Var (%)
Emprunt souscrit	745 000	430 000	315 000	73%
Emprunt remboursé	349 278	203 270	146 009	72%
Variation des emprunts nette (hors intérêts courus)	395 722	226 730	168 991	75%

Produits à Recevoir

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État et subventions à recevoir Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	
TOTAL	533 472

Charges à Payer

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN		Montant
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		4 982
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		273 905
Dettes fiscales et sociales		1 302 967
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer		1 516
Autres dettes		13 031
	TOTAL	1 596 401

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	353 879	1 245 934
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	353 879	1 245 934

Tableaux de suivi des Fonds Dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Fonds dédiés - Siège National		16 934		16 934
Fonds dédiés - Grand Est	84 400	6 000	17 000	73 400
Fonds dédiés - Nord Ouest	15 680	18 000		33 680
Fonds dédiés - Grand Ouest	106 248	125 000	101 237	130 011
Fonds dédiés - Sud Ouest	18 329	17 400	6 000	29 729
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc	108 885	37 000	89 000	56 885
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée		21 500		21 500
TOTAL (I)	333 542	241 834	213 237	362 140

II-RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Dons Manuels				
Fonds dédiés - Siège National	15 000		15 000	0
Fonds dédiés - Grand Est				0
Fonds dédiés - Nord Ouest				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				0
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL A	15 000	0	15 000	0

	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nvlles ressources affectées	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A+B-C
Legs et donations				
Fonds dédiés - Siège National				0
Fonds dédiés - Grand Est				0
Fonds dédiés - Nord Ouest				0
Fonds dédiés - Grand Ouest				0
Fonds dédiés - Sud Ouest				0
Fonds dédiés - Auvergne Grand Languedoc				0
Fonds dédiés - Rhône Alpes Méditerranée				0
TOTAL B	0	0	0	0

SOUS TOTAL A + B (II)	15 000	0	15 000	
------------------------------	---------------	----------	---------------	--

TOTAL GENERAL I + II	348 542	241 834	228 237	362 140
-----------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

16. Commentaires sur les fonds dédiés

Au 31 décembre 2013, la répartition des fonds dédiés par financeur est la suivante :

Répartition des fonds dédiés par financeur	31/12/13	31/12/12	Var (€)	Var (%)
Financement DGS			0	
Financement GRSP / ARS	345 205	136 894	-208 311	-152%
Financement CPAM / CRAM / CNAM		196 648	196 648	100%
Financement Conseils Régionaux / Généraux			0	
Financement autres ministères			0	
Financement des communes			0	
Financement autres établissements publics			0	
Financement SIDACTION			0	
Financement autres établissements privés	16 934		-16 934	
Donateurs privés		15 000	15 000	100%
Total	362 140	348 542	-13 597	-4%

17. Structure du résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2013, le résultat exceptionnel s'élève à - 19 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2013	31/12/2012	Var (€)	Var (%)
Prix de vente des immobilisations cédées	0	1 070	-1 070	-100%
Valeur nette comptable des immob.	-47 677	-16 001	-31 676	198%
Autres produits exceptionnels	57 180	25 715	31 465	122%
Autres charges exceptionnels	-42 450	-96 617	54 168	-56%
Reprise sur prov. et amort. exceptionnels	98 261	225 801	-127 540	-56%
Dotations aux prov. et amort. exceptionnels	0	-8 960	8 960	-100%
Produits sur exercices antérieurs	38 764	80 843	-42 080	-52%
Charges sur exercices antérieurs	-121 721	-66 065	-55 656	84%
Quote part exceptionnelle de subv. d'invest.	3 917	5 624	-1 707	-30%
Pénalités, amendes	-4 378	-3 505	-873	25%
Dons exceptionnels	0	-5 000	5 000	-100%
Subventions irrécouvrables	-1 780	-116 461	114 681	-98%
Fonds dédiés à rembourser	0	-39 487	39 487	-100%
Transfert de charge	0	14 500	-14 500	-100%
Résultat exceptionnel	-19 884	1 458	-21 341	-1464%

Les provisions exceptionnelles sont détaillées en point 14.2 page 40.

18. Détail des transferts de charges

Au 31 décembre 2013, les transferts de charges s'élevaient à 496 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2013	31/12/2012	Var (€)	Var (%)
Transfert de charges d'exploitation	86 270	32 749	53 521	163%
Transfert de charges formation continue	206 071	154 761	51 310	33%
Déplacements re-facturés aux établissements				
Personnel mis à dispositions entre établissements	204 112	252 964	-48 852	-19%
	496 453	440 474	55 979	13%

Les principaux produits liés aux transferts de charges concernent :

- les formations remboursées par l'organisme de formation continue UNIFAF pour 206 K€,
- du salaire du secrétaire permanent refacturé à la Coalition Internationale Sida (Plus) pour 99 K€, et un salaire refacturé à l'association Impatients Chroniques et Associés pour 104 K€.

Effectifs

(Décret 83-1020 du 29-11-1983 - Article 24-22)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	12	
Cadres	109	
Agent de maîtrise et techniciens		
Employés	336	
TOTAL	457	

Commentaire :

- Il s'agit de l'effectif de l'association AIDES en nombre de personnes au 31/12/2013
- L'effectif en équivalent temps plein s'élève à 429 personnes
- Les données sont extraites du fichier du personnel au 31/12/2013

19. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenues d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable N°2008-12 du 7 mai 2008 afférent à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1er janvier 2009.

Pour l'exercice clos 2013, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

En 2013, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

COMPTÉ D'EMPLOIS ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC				
EXERCICE 2013				
EMPLOIS	Emplois de N Compte de Résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (2)	RESSOURCES	Suivi des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (4)
1. MISSIONS SOCIALES				
1.1 Initiatives en France	30 823 263	12 743 604	18 792 751	-1 146 033
* Actions réalisées directement				
> Prévention auprès des populations				
HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH))	6 671 519	1 710 227	17 230 426	17 230 426
Migrants	4 119 229	1 796 609	0	0
Orfèvres	408 607	206 263	234 671	234 671
Femmes	612 662	393 482	0	0
CGP (Consommateurs de produits psycho actifs)	6 348 662	370 062	1 327 654	1 327 654
Grand Public	2 000 905	2 747 022	0	0
Autres	776 151	376 355	0	0
> Soutien auprès des populations	6 974 348	1 662 795	0	0
POVTH / VTHC (Personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite)	542 845	134 845	0	0
> Démocratie sociale	151 737	8 978	0	0
> Héritages sociaux				
* Versements à d'autres organismes appartenant au Fonds	118 000	118 000	582 966	582 966
1.2 Réalisées à l'étranger				
* Actions réalisées directement				
Population HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH))	1 530 680	1 542 454	0	0
Population Migrants	87 448	70 802	0	0
Population POVTH (Personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite)	2 002	2 002	0	0
Populations Orfèvres	0	0	0	0
Populations Femmes	0	0	0	0
Populations CGP (Consommateurs de produits psycho actifs)	0	0	0	0
Population Grand Public	1 841 230	1 469 770	0	0
Autres populations	0	0	0	0
Démocratie sociale	0	0	0	0
Ressources extérieures	0	0	0	0
* Versements à un organisme central ou d'autres organismes	2 183 172	2 000 000	19 528 246	19 528 246
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	4 578 302	4 578 302	208 037	208 037
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	4 578 302	4 578 302	19 273 259	19 273 259
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0	245 944	245 944
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
3.1 Frais de fonctionnement	4 870 546	2 529 563	-1 000	-1 000
3.2 Frais de fonctionnement				
Produits financiers			148 489	148 489
Produits exceptionnels			99 861	99 861
TOTAL		19 651 469		
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	48 072 112		30 160 617	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	2 214 704		816 907	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	241 834		228 237	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0		2 373 939	15 003
V - TOTAL GÉNÉRAL	47 548 701		42 569 760	18 807 751
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public				
Part des acquisitions de biens matériels financées par les ressources collectées auprès du public				
Part des acquisitions de biens immatériels financées par les ressources collectées auprès du public				
VI - TOTAL GÉNÉRAL				
VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	19 851 469		19 851 469	
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Quotations	7 114 931		5 387 200	
Donations en nature	246 100		2 043 332	
Donations libérées	7 430 532		7 430 532	
Total				
Total				

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES
RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU
PUBLIC DE L'EXERCICE 2013

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est dorénavant établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public ainsi que le suivi des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours, d'autre part.

19.1. Présentation des ressources

19.1.1. Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice.

Au 01/01/13, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées a été estimé pour AIDES à un montant de (1 146 K€).

19.1.2. Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public regroupent les comptes comptables suivants (en €) :

Compte comptable	Libellé	2013	2012	Var (€)	Var (%)
75430000	Dons par prélèvement automatique	16 547 344	16 129 981	4 17 352	3%
75440000 (75450000 en 2010)	Dons hors prélèvement automatique	683 083	738 443	-55 360	-7%
75410000 et 75420000	Dons avec reçus et abandon des frais Volontaires	165 112	68 163	96 949	142%
75411000	Dons sans reçus	79 639	61 173	18 466	30%
7547....	Mécénat / parrainage	584 737	596 857	-12 120	-2%
7546....	Opérations de collecte de fonds	469 807	476 508	-6 702	-1%
7895...	Report des ressources non utilisées (*)	15 000	250 000	-235 000	-94%
6895...	Engagements à réaliser sur ressources affectées (*)	0	-15 000	15 000	-100%
75500000	Legs	234 671	1 029 897	-795 226	-77%
75450000 (75440000 en 2010)	Tickets Services offerts	28 360	29 660	-1 300	-4%
TOTAL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC A AFFECTER		18 807 751*	19 365 692	-557 942	-3%

(*) « Comptes 789 - le report des ressources non utilisées des campagnes antérieures » est intégré dans la rubrique « III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » du CER et « Comptes 689 - les engagements à réaliser sur ressources affectées » dans la rubrique « III - Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

L'arrêté du 30 Juillet 1993 fixe la liste des rubriques des ressources collectées auprès du public du Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public. Les produits de la vente des dons en nature doivent être identifiés à part entière. La comptabilité générale de AIDES n'intègre pas cette spécificité ; la part des produits de la vente de dons en nature a été identifiée uniquement en comptabilité analytique. Elle concerne uniquement les braderies de Paris et de Marseille et le dîner de soutien organisé par le fonds de dotation LINK.

Les Ressources Collectées auprès du Public constituent 47 % du total des produits de l'association (contre 38% en 2007 et 19% en 2005). Ces produits n'incluent pas la valorisation des espaces de communication.

Depuis 2005, les ressources collectées auprès du public n'avaient cessé d'augmenter. Entre 2008 et 2012, ces ressources enregistrent une progression de 6 % par an (+1M€ en moyenne par an) contre 28% (+3 327 K€) entre 2007 et 2008 et 58% entre 2006 et 2007 (+4 323 K€). L'année 2013 marque la première baisse des ressources collectées auprès du public enregistrée depuis 2005. Elle porte principalement sur les legs (- 795 K€).

Le changement de modalité d'application de la méthode de comptabilisation des dépenses de marketing de rue opéré depuis 2008 nous oblige à limiter notre capacité d'investissement sur ce projet. Mais ce ralentissement de croissance ne remet pas en cause la rentabilité de ce projet dont découle une plus grande autonomie financière de l'association.

Depuis 2006, a été ajoutée la valorisation des tickets services offerts (28 K€ en 2013). L'intégralité de ces tickets services est utilisée pour le soutien des personnes dans les missions sociales.

19.2.Présentation des emplois

Les emplois ont été divisés en plusieurs catégories. Celles-ci correspondent à la comptabilité analytique de l'association.

A compter du 01/01/11, AIDES a mis en place un nouveau plan analytique.

Le nouveau plan analytique de AIDES intègre la priorisation du plan national de lutte contre le VIH autour des populations vulnérables, notamment HSH (Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes) et populations migrantes.

La comptabilité analytique est un outil de gestion et d'orientation stratégiques / d'aide à la décision politique de l'association.

Ce changement était rendu nécessaire pour les raisons suivantes :

- Une forte croissance et la nécessité de s'adapter à son environnement : l'ancien plan analytique datait de 2004. Depuis lors, AIDES a connu une forte croissance (budget multiplié par deux) et devait s'adapter à une nouvelle donne, la mise en place des Agences Régionales de Santé (ARS) et, en parallèle, celle des Territoires d'Action (TA) dans le réseau AIDES,

- Le besoin d'harmonisation des pratiques au sein de AIDES et de rationaliser la codification sur l'ensemble de réseau. Le nouveau plan analytique n'est cependant pas figé, cet outil est amené à évoluer selon les besoins,
- La nécessité d'un meilleur pilotage pour l'aide à la décision par des analyses d'activités annuelles et pluriannuelles.

A noter qu'une consolidation analytique annuelle figure dans les recommandations de l'audit de la Cour des Comptes sur les exercices 2003/2006.

19.2.1. Les missions sociales

AIDES mène en France des actions de prévention et/ou de soutien auprès des populations les plus vulnérables face au VIH/sida et aux hépatites à savoir :

- Les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH),
- Les migrants,
- Les personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite (PVVIH),
- Les détenus,
- Les femmes,
- Les consommateurs de produits psycho actifs,
- Le grand public : actions d'information et de sensibilisation du public (campagnes sur le VIH, la prévention et les modes de transmission),
- Les autres populations vulnérables : ce champ regroupe toutes les autres populations vulnérables auprès desquelles AIDES intervient et non citées précédemment comme par exemple les actions auprès des personnes sourdes, des travailleur (se)s du sexe, des transsexuel(le)s, des enfants / adolescents.

Ces champs populationnels intègre les actions de démarche qualité et d'innovation / expérimentation de nouvelles formes d'actions auprès de ces populations, de formations des volontaires et des salariés de AIDES, de prévention et de réduction des risques, de soutien des personnes, action asociale et juridique, insertion socioprofessionnelle, d'action thérapeutique, d'information sur les traitements et de la recherche et enfin d'information et de sensibilisation du public et le plaidoyer politique.

Outre ces champs populationnels, les missions sociales de AIDES comprennent aussi :

- La démocratie sanitaire. AIDES représente les personnes infectées par le VIH ou une hépatite virale dans le système de santé (Agences Régionales de Santé ARS, des

Conférences Régionales de Santé CRS, des COREVIH, du Collectif Inter associatif de la Santé CISS, de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé INPES, des observatoires etc ...) pour améliorer leur prise en charge et défendre les droits des malades.

- Les ressources externes (expertise / conseil) : mise en place de pôles de compétences au sein de AIDES afin de réaliser des formations à l'externe dans le cadre de la promotion de la santé ; et de contribution participatives de AIDES lors de réunions externes.

Enfin, AIDES mène des actions à l'international auprès des populations vulnérables en partenariat avec des associations d'autres pays essentiellement en Afrique (40 associations dans 20 pays). AIDES contribue au renforcement des capacités de ces associations (soutien technique, formations, plaidoyer pour l'accès aux soins et à la prévention etc ...).

Par ailleurs, en tant que membre fondateur, AIDES soutient la Coalition International Sida (PLUS) afin de réaliser des actions à l'étranger. A ce titre, AIDES a reversé à la coalition un montant de 2 000 K€ en 2013.

19.2.2. Les frais de recherche de fonds

Ces frais sont ventilés en trois rubriques :

- Les frais d'appel à la générosité du public

Il s'agit des coûts de recherche de fonds privés, dons des particuliers, legs, donations. Ces frais d'appel à la générosité du public se décomposent en frais de collecte (campagnes de marketing direct, les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue), en frais de traitement (gestion de la base de données, reçus fiscaux...), en autres frais de collecte auprès des particuliers et en gestion des legs et donations.

- Les frais de recherche des autres fonds privés : frais liés au mécénat
- Les charges liées à la recherche de subventions et autres concours publiques : obtention de subvention, prix de journée et autres concours.

19.2.3. Les frais de fonctionnement

On y retrouve la direction, l'animation régionale des délégations de AIDES, les services financiers (comptabilité, gestion, audit interne), le Commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la communication interne, la gestion des ressources humaines, les services généraux et informatique et les différents coûts liés au fonctionnement de la structure (assurances, charges locatives, entretien / maintenance, photocopieurs, affranchissements / téléphone, courrier, fournitures, services bancaires et frais financiers, impôts fonciers...), la vie associative (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence etc...), les frais liés à la représentation des salariés et les frais financiers. Ces derniers sont importants étant donné le

versement toujours décalé des subventions publiques, contrairement aux dépenses qui sont réglées au moment de l'action.

Par ailleurs, nous estimons que la part des frais de communication générale de l'Association n'est pas significative. La communication externe de AIDES consiste en campagnes de sensibilisation auprès du public ou d'actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics. Celle-ci est donc assimilable aux missions sociales et non aux frais de fonctionnement.

19.2.4. Les dotations aux provisions

Ce poste regroupe les dotations aux provisions constatées sur l'exercice de toutes natures (exploitations, financières et exceptionnelles). A titre d'exemple, on y trouve les provisions pour risques et charges pour dépréciation des créances ou dépréciation des immobilisations.

19.2.5. Les engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des engagements à réaliser sur les subventions, les dons manuels ainsi que les legs et les donations. En d'autres termes, il s'agit des dotations sur fonds dédiés.

19.3. Modalités de répartition du financement des emplois

Les ressources de AIDES sont principalement composées de :

- subventions (d'Etat, de la Commission Européenne, des collectivités locales, des fondations ou entreprises privées et autres organismes sociaux),
- la collecte de fonds (dons, legs et donations),
- autres fonds privés (subventions, cotisations des volontaires de l'association etc...)

Sauf demande expresse des donateurs, les fonds collectés auprès du public sont affectés aux missions sociales, aux frais d'appel de la collecte, aux frais de fonctionnement, ou ressources non utilisées reportées sur l'année suivante conformément à l'objet social et aux décisions d'affectation du Conseil d'Administration de AIDES.

Les ressources collectées auprès du public sont affectées prioritairement en fonction :

- des décisions du Conseil d'Administration sur une affectation spécifique,
- des coûts des missions sociales insuffisamment ou non financés par les subventions,
- des coûts du fonctionnement insuffisamment ou non financés par les subventions.

19.3.1. Coût des missions sociales

Les ressources collectées auprès du public viennent dans la plupart des cas compléter une insuffisance de financement d'une action par les subventions publiques. Le montant affecté aux missions de AIDES n'est donc pas attribué précisément à une charge particulière (déplacements, photocopies...).

19.3.2. Coût de la recherche de fonds

19.3.2.1 Coût de l'appel à la générosité du public

Les ressources collectées auprès du public peuvent financer :

- le coût des salariés du service,
- les honoraires de sociétés spécialisées dans la gestion de donateurs,
- les prestations liées à l'investissement dans la collecte dans la rue,
- les coûts de conception des messages envoyés par mailing aux donateurs,
- les frais d'édition,
- les frais d'affranchissement,
- les frais de traitement des dons (prestataire externe chargé de la gestion de la base de données des donateurs, édition des reçus fiscaux),
- les services bancaires,
- une quote-part de charges indirectes (téléphone, photocopies, fournitures de bureau...).

Remarque concernant la méthode de présentation des coûts du prestataire en charge de la collecte de rue :

Une part de la prestation liée à l'investissement dans la collecte de rue correspond à des missions sociales de AIDES. Le programme de collecte de rue comporte l'activité de collecte de fonds de rue (avec le recrutement de donateurs par prélèvements automatiques par le biais d'un prestataire ONG Conseil spécialisé dans ce type de collecte) mais consiste en premier lieu en une opération d'information et de sensibilisation du public (sur des thématiques telles que le soutien aux malades, la prévention et les modes de transmission) dont la quote part est estimée à 40% de la prestation. De même que le coût de la formation préalable des recruteurs assumée par le prestataire en lien étroit avec AIDES est évalué à 10% de la prestation. Le coût de l'appel à la générosité du public sur ce programme représente 50% de la prestation. Cette répartition fait suite à une étude commandée par AIDES et menée par ONG Conseil auprès des personnes abordées dans la rue lors de missions menées dans plusieurs villes représentatives de celles où AIDES est présent tout au long de l'année. Cette répartition figure dans les contrats de prestation de collecte de rue depuis 2010 entre AIDES et son prestataire ONG Conseil.

19.3.2.2 Coût de la recherche des autres fonds privés ainsi que des subventions et autres concours publics

Contrairement à l'appel à la générosité du public dont le coût est obtenu à partir des données de la comptabilité analytique et qui concerne une mission dévolue essentiellement au service collecte du siège, la recherche des autres fonds privés et surtout des subventions et des autres concours publics concerne un grand nombre d'acteurs à tous les niveaux sur l'ensemble du réseau AIDES et ne peut être identifiée à partir des données de la comptabilité analytique. Par ailleurs, nous n'avons pas la possibilité de déterminer une clé de répartition pertinente.

19.3.3. Coût de fonctionnement

AIDES est organisé en trois niveaux : un siège, 7 délégations régionales, et une trentaine de territoires d'action.

Dans les territoires d'action, le coût de la structure du territoire d'action (loyer, téléphone, photocopies, affranchissement...) a été réparti sur les actions de ce territoire d'action en fonction du poids pondéré des charges directes des actions concernées (hors fonds dédiés).

Pour certains territoires d'action, les frais de la structure du territoire ont été répartis suivant des clefs de répartition fixées.

19.3.4. La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

En effet, la plupart des immobilisations acquises par l'association le sont au moyen de subventions d'investissement et si ce n'est pas le cas, les dotations aux amortissements sont imputées sur les actions ou le fonctionnement. Ainsi les immobilisations acquises au moyen de dons collectés sont marginales.

19.3.5. La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

19.3.6. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Au 31/12/13, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à un montant de - 2 190 K€. Il est constitué par :

- La variation des reports de ressource antérieur à 2009 pour 169 K€,
- La variation des reports de ressource Le report de l'exercice 2009 pour 581 K€,
- La variation des reports de ressource 2010 pour -25 K€,
- La variation des reports de ressource 2011 pour -347 K€,
- La variation des reports de ressource 2012 pour - 1 524 K€,
- La variation des reports de ressource 2013 pour - 1 044 K€.

19.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES

19.4.1. Campagnes de publicité offertes

Les campagnes de publicité offertes figurent dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisées, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation ont été réalisées en partenariat avec des entreprises de communication privées qui ont offert la majeure partie de leurs prestations à l'Association.

Dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public, la valorisation des campagnes de publicités offertes figure en emplois dans les missions sociales (il s'agit de campagnes de sensibilisation et non de campagnes de communication générale de l'association qui relèveraient alors des frais de fonctionnement) et en ressources dans les prestations en nature.

Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées pour l'exercice 2013 à 2 043 K€ et se décomposent de la manière suivante (en €):

(en €)	2013
Espaces Offerts en Télévision ou DVD	
Aux "Armes" (promotion dépistage)	2 249*
Sport Qi Préservatif	127 607*
Woody Dépistage	109 340*
<i>Sous-total</i>	239 196
Espaces Offerts en Radio	
Braderie de la Mode	2 090*
<i>Sous-total</i>	2 090
Espaces offerts en encarts Presse	
Woody Dépistage	4 528*
Campagne "Etrangers malades"	
Braderie de la Mode	198 645*
<i>Sous-total</i>	203 173
Espaces Offerts sur internet	
Braderie de la Mode	20 600*
<i>Sous-total</i>	20 600
Divers	
Production "Film Qi" - TBWA	252 566
Production "Campagne Woody" - TBWA	722 566
Temps de travail (Mécénat de compétence) - TBWA	256 500
Braderie de la Mode	10 729*
Donateurs Braderie de la mode	185 379
Personnes Morales	55 388
Personnes Physique Braderie de la mode	2 007
Personnes Physiques	93 139
<i>Sous-total</i>	1 578 274
TOTAL	2 043 332

19.4.2. Autres dons en nature

Certaines collectivités locales mettent à la disposition de délégations de AIDES des locaux et du matériel. Des préservatifs et autres outils de prévention sont parfois donnés à l'association.

Au 31 décembre 2013, le recensement de ces ressources en nature n'a pu être effectué.

19.5. Etat des effectifs bénévoles

La valorisation du volontariat figure dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les heures de volontariat ont été valorisées dans le rapport d'activité annuel de AIDES et dans l'annexe des comptes annuels de l'exercice 2013. Ces heures comprennent à la fois le temps passé sur les actions de l'Association (prévention, réduction des risques, soutien des personnes, actions internationales...) et le temps autour de la vie associative (conseils de territoires, conseil de régions, conseils d'administration, assemblées générales...).

La valorisation du volontariat, qui figure en troisième partie du compte de résultat s'élève à 5 387 200 €.

Cette évaluation du temps de présence des volontaires de AIDES pour 2013 a été établie d'après les éléments de valorisations suivants :

- le nombre d'heures de volontariat : 291 200 heures correspondant à 800 volontaires effectuant 7 heures de volontariat par semaine en moyenne sur l'année,
- le coût horaire de valorisation : 18,50 € (charges sociales comprises, correspondant au coût horaire d'un répondant téléphonique à Sida Info Services).

La vie associative est une part importante du volontariat de AIDES, car c'est lors des débats au sein de ces institutions que s'élabore les priorités de AIDES, et leur transformation en actions tant en interne, qu'en actions de lobby vers l'extérieur. La vie associative fait donc partie des missions sociales de AIDES, puisque c'est par elle que se construit la parole des personnes touchées par le sida.

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

AIDES
Tour Essor
14, rue Scandicci
93500 PANTIN

EXERCICE 2013

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

AIDES
Tour Essor
14, Rue Scandicci
93500 PANTIN

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2013**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1°) Frais de déplacement, de missions, réglés directement par l'Association ou remboursés aux administrateurs de AIDES.

Nature, objet, modalités et personnes concernées :

A ce titre, pour l'exercice 2013, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces sommes se sont élevées à :

Mme Catherine AUMOND	8.526 €
M. Alain BONNINEAU	225 €
M. Stéphane CALMON	16 €
Mme Graciela CATTANEO	1.387 €
M. Olivier FIGUEREAU	3.125 €
M. Samuel GALTIE	364 €
Mme Jeanne GAPIYA	3.943 €
Mme Patricia GIRARDI	1.108 €
M. Patrick GREGORY	8.169 €
M. Jérémie HEDIN	2.449 €
Mme Hakima HIMMICH	885 €
M. Frédéric LERT	2.443 €
Mme Séverine MOULLIOT	1.588 €
M. Sébastien MOUVEROUX	1.494 €
Mme Dorothée OBILI	2.473 €
Mme Céline OFFERLE	1.738 €
M. Laurent PALLOT	3.478 €
M. Christian SACRE	1.300 €
M. Michel SIMON	8.138 €
M. Bruno SPIRE	25.897 €
Mme Camille SPIRE	179 €
Mme Marie SUZAN	3.022 €
M. Christian VERGER	6.236 €

Total	88.183 €

2°) Frais de télécommunication des administrateurs de AIDES

Nature, objet, modalités et personnes concernées :

A ce titre, pour l'exercice 2013, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces frais de télécommunication se sont élevés à :

Mme Catherine AUMOND	422 €
M. Alain BONNINEAU	93 €
M. Stéphane CALMON	203 €
Mme Graciela CATTANEO	416 €
M. Samuel GALTIE	201 €
M. Patrick GREGORY	1.515 €
M. Laurent PALLOT	619 €
M. Michel SIMON	1.039 €
M. Bruno SPIRE	4.623 €
Mme Marie SUZAN	1.114 €

Total	10.245 €

3°) Frais divers remboursés aux administrateurs de AIDES

Nature, objet, modalités et personnes concernées :

A ce titre, pour l'exercice 2013, et pour les administrateurs suivants de AIDES, ces frais se sont élevés à :

Mme Jeanne GAPIYA	200 €
Mme Hakima HIMMICH	70 €

Total	270 €

4°) Avance de trésorerie entre AIDES et l'ANSS.

Nature, objet et modalités :

AIDES a consenti des avances de trésorerie à l'association ANSS pour financer des actions dans le cadre des projets internationaux de AIDES.

Au 31 décembre 2013, le solde de ces avances s'élève à 3.433 € dus par l'ANSS à AIDES.

Personne concernée :

Madame Jeanne GAPIYA est représentante permanente de l'ANSS, Présidente de l'association ANSS, et administrateur de AIDES.

5°) Avance de trésorerie entre AIDES et ALCS

Nature, objet et modalités :

AIDES a consenti des avances de trésorerie à l'association ALCS pour financer des actions dans le cadre des projets internationaux de AIDES.

Au 31 décembre 2013, le solde de ces avances s'élève à 1.101 €.

Personne concernée :

Madame Hakima HIMMICH est représentante permanente de l'ALCS, Présidente de l'association ALCS, administrateur de la CIS (présidente) et administrateur de AIDES.

6°) Opérations réalisées entre AIDES et La Coalition Internationale Sida (Plus)

Nature, objet et modalités :

Au titre de l'exercice 2013, les opérations suivantes sont intervenues entre AIDES et la Coalition Internationale Sida (Plus) :

Apport annuel de Plus en faveur de AIDES (produit) :	100.000 €
Mise à disposition et refacturation de AIDES à PLUS du salarié suivant (produit) :	
- Emmanuel Trenado, Secrétaire Permanent (4/5ème de son temps de janvier à août et ½ de son temps de septembre à décembre)	98.908 €
Refacturation de AIDES à PLUS de frais de missions divers (produit)	8.525 €
Apport annuel de AIDES en faveur de PLUS (charge) :	2.000.000 €
Cotisation annuelle de AIDES au profit de PLUS (charge) :	1.000 €
Refacturation de PLUS à AIDES de frais liés aux actions de PLUS menées en Afrique dans le cadre de projets internationaux de AIDES financés par l'AFD	89.288 €
Caution hypothécaire conférée par l'Association AIDES, en 1 ^{er} rang, à hauteur de 350.000 € et en 2 ^{ème} rang, à hauteur de 500.000 €, en faveur de PLUS.	850.000 €

Personnes concernées :

Monsieur Bruno SPIRE est représentant permanent de AIDES, président de AIDES, administrateur de la CIS, administrateur du FD « Sida : Fonds pour la mémoire » et administrateur de l'AGTRT5.

Monsieur Michel SIMON est représentant permanent de AIDES, administrateur de AIDES, président de l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés, président du fonds de dotation LINK et président du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire ».

Madame Graciela CATTANEO est administrateur de AIDES et administrateur de la CIS.

Madame Hakima Himmich est représentante permanente de l'ALCS, Présidente de l'association ALCS, administrateur de la CIS (présidente) et administrateur de AIDES.

Par ailleurs, Monsieur Vincent PELLETIER est directeur général de AIDES, directeur de la CIS et administrateur (trésorier) du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire ».

7°) Opérations réalisées entre AIDES et la Fondation Québécoise Sida (FQS)

Nature, objet et modalités :

AIDES a consenti des avances de trésorerie à la Fondation Québécoise Sida pour mettre en place des opérations de collecte de rue et financer ainsi des actions à l'international menées par des organismes de lutte contre le sida.

Le montant des avances remboursables réalisées par AIDES au profit de la FQS, pour financer les opérations de collecte, entre juillet 2007 et le 31 décembre 2013, s'élève à 1.820.588 € (pas d'avance sur l'exercice 2013).

Les avances remboursées, depuis le début du partenariat, par la FQS s'élèvent au 31 décembre 2013 à 1.739.153 € (part relative à l'année 2013 : 215.434 €).

Au 31 décembre 2013, le montant du prêt apparaissant à l'actif du bilan est de 81.435 €.

Personne concernée :

Monsieur Bruno SPIRE est représentant permanent de AIDES, président de AIDES, administrateur de la CIS et administrateur du FD « Sida : Fonds pour la mémoire ».

8°) Opérations réalisées entre AIDES et le Fonds de dotation LINK

Nature, objet et modalités :

Un accord entre AIDES et LINK prévoit l'organisation par le fonds de dotation LINK d'un dîner de soutien dont les bénéfices générés sont versés à AIDES pour le financement de ses actions.

Au 31 décembre 2013, le montant constaté en produit par AIDES pour cette opération s'élève à 200.000 €.

A cette même date, le montant à verser par fonds de dotation LINK à AIDES est de 150.000 €.

Aussi, en 2012 AIDES avait refacturé au fonds de dotation des frais de déplacement pour un montant de 620 € (billet d'avion Casablanca – Paris du 27 au 28 novembre 2012 pour Hakima HIMMICH de l'ALCS dans le cadre du dîner de soutien).

Au 31/12/13, cette créance a été comptabilisée en perte, LINK ayant refusé de s'acquitter de cette somme.

Personne concernée :

Monsieur Michel SIMON est représentant permanent de AIDES, administrateur de AIDES, président de l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés, président du Fonds de dotation LINK et président du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire ».

9°) Opérations réalisées entre AIDES et le Fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire ».

AIDES a encaissé un chèque de 20.000 € de la part de Daniel DEFERT dû au Fonds de dotation pour ces actions.

Au 31 décembre 2013, le montant dû par AIDES au Fonds de dotation est de 20.000 €.

Personnes concernées :

Monsieur Michel SIMON est représentant permanent de AIDES, administrateur de AIDES, président de l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés, président du Fonds de dotation LINK et président du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire ».

Monsieur Bruno SPIRE est représentant permanent de AIDES, président de AIDES, administrateur de la CIS, administrateur du FD « Sida : Fonds pour la mémoire » et administrateur de l'AGTRT5.

Monsieur Samuel GALTIER est administrateur de AIDES (secrétaire général) et administrateur du FD « Sida : Fonds pour la mémoire ».

Par ailleurs, Monsieur Vincent PELLETIER est directeur général de AIDES, directeur de la CIS et administrateur (trésorier) du fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire ».

10°) Opérations réalisées entre AIDES et l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés

Nature, objet et modalités :

Au titre de l'exercice 2013, les opérations suivantes sont intervenues entre AIDES et l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés :

Refacturation par AIDES des salariés suivants (produit) :	
Laila LOSTE, coordinatrice :	18.472 €
Clémence TOURNEUR, coordinatrice :	46.106 €
Georgia GUINAULT, coordinatrice :	39.871 €
Refacturation par AIDES de frais de coordination pour un montant de (produit) :	3.555 €
Cotisation annuelle de AIDES au profit de [Im]Patients, Chroniques et Associés (charge) :	3.000 €

Personne concernée :

Monsieur Michel SIMON est représentant permanent de AIDES, administrateur de AIDES, président de l'association [Im]Patients, Chroniques et Associés, président du Fonds de dotation LINK et président du Fonds de dotation « Sida : Fonds pour la mémoire ».

11°) Opérations réalisées entre AIDES et l'association de Gestion du groupe inter-associatif « Traitements&Recherche Thérapeutique (AGTRT5)

Nature, objet et modalités :

TRT5 est un groupe inter-associatif qui rassemble sept associations de lutte contre le sida.

En août 2014, le collectif s'est constitué en association de gestion dénommée « AGTRT5 » et ayant pour objet unique d'assurer la collecte, la gestion des ressources financières et la gestion des ressources destinées au fonctionnement et aux actions de TRT5.

Avant cette date, la gestion comptable et financière était assurée par AIDES. Pour des raisons techniques, AIDES a assuré la gestion comptable et financière du collectif jusqu'au 31 décembre 2013.

Au titre de l'exercice 2013, les opérations suivantes sont intervenues entre AIDES et l'association AGTRT5 :

Refacturation par AIDES des salariés suivants (produit) :	
Laurent ROSSIGNOL, coordinateur :	66.140 €
Yann MAZENS, coordinateur :	67.113 €
Jessica MPONE, logistique/administration :	12.934 €
John MULLER, Contrôleur de gestion :	2.331 €
Refacturation de AIDES à AGTRT5 (produit)	
-Dons et subventions publiques	107.029 €
-Cotisations des membres	30.845 €
-Produits exceptionnels	107 €
Cotisation annuelle de AIDES au profit de AGTRT5 (charge) :	5.700 €
Refacturation de AGTRT5 à AIDES (charge) :	
-Honoraires	8.937 €
-Frais d'impression	5.501 €
-Frais de missions et de déplacements	18.610 €
-Charges exceptionnelles	12.129 €
-Frais de fonctionnement	8.895 €
-Divers	1.383 €

Au 31 décembre 2013, AIDES doit verser 92.837 € à l'AGTRT5.

Personne concernée :

Monsieur Bruno SPIRE est représentant permanent de AIDES, président de AIDES, administrateur de la CIS, administrateur du FD « Sida : Fonds pour la mémoire » et administrateur de l'AGTRT5.

Fait au Tourne,
Le 22 mai 2014



P/ DEIXIS
Jean-Luc BEY
Commissaire aux comptes et Mandataire social

